

# DORÉ COPPER MINING

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **DORÉ COPPER PROLONGE LA MINÉRALISATION DE CORNER BAY DE 200 MÈTRES, RECOUPANT 7,25 MÈTRES À 2,46 % CUIVRE, 0,59 G/T D'OR ET 5,0 G/T D'ARGENT AVEC DES FORAGES À L'EXTÉRIEUR DE LA ZONE (ÉP.V. approx. 4,26 mètres)**

Toronto (Ontario) – le 22 avril 2020 – Doré Copper Mining Corp. (la « Société » ou « Doré Copper ») (TSXV: DCMC) est heureuse d'annoncer les résultats de deux intersections additionnelles dans le cadre de son programme de forage 2020 sur le gisement Corner Bay. Ces résultats complètent les analyses des sondages annoncés le 3 mars 2020. Les deux sondages prolongent le gisement d'environ 200 mètres en aval-pendage, le gisement demeurant ouvert latéralement et en profondeur.

#### Points saillants :

- **CB-20-16 : 7,25 mètres à 2,46 % Cu, 0,59 g/t Au et 5,0 g/t Ag (ép.v. approx. 4,26 mètres)**
- **CB-20-16W1 : 2,3 mètres à 2,67 % Cu, 0,17 g/t Au et 6,2 g/t Ag (ép.v. approx. 1,5 mètre). Cette zone faisait partie d'une grande zone de cisaillement minéralisée de 33,1 m (ép.v. 21,85 m) titrant 0,56 % Cu.**

Le programme de forage de la Société a été arrêté le 24 mars dernier lorsque le gouvernement du Québec a annoncé l'arrêt de toutes les activités non essentielles en raison de la pandémie COVID-19. Une fois que le gouvernement aura déclaré que l'exploration minière est une activité essentielle, le forage devrait reprendre peu après sur le gisement Cedar Bay, où les forages précédents ont recoupé de nombreuses intersections à haute teneur, notamment 2,4 m titrant 19,5 g/t Au et 1,67 % Cu dans le sondage CDR-18-02, et 2,4 m titrant 15,4 g/t Au et 4,54 % Cu dans le sondage CDR-18-03.

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré : « *Les deux dernières intersections à Corner Bay soutiennent la continuité de la minéralisation et démontrent le potentiel d'accroître la taille du gisement latéralement vers le sud et en profondeur. Ceci soutient l'éventuel redémarrage du camp en étoile en utilisant notre usine existante de 2 700 t/j. CB-20-16W1 est particulièrement intéressant puisque cette intersection faisait partie d'une zone de cisaillement de 33,1 m qui a titré 0,56 % Cu. Il s'agit de l'une des zones de cisaillement minéralisées les plus épaisses forées à Corner Bay, démontrant ainsi qu'il y a un potentiel de trouver des zones minéralisées très épaisses à plus haute teneur.* »

#### **Programme de forage de Corner Bay**

Les intersections CB-20-16 et CB-20-16W1 prolongent le gisement principal sous le dyke de diorite en aval-pendage d'environ 200 mètres. Ces sondages font suite aux résultats de 2020 annoncés le 3 mars, qui comprennent le CB-20-17 qui a recoupé **7,0 mètres à 9,08 % Cu et 0,41 g/t Au.**

**Tableau 1 - Intersections de forage à Corner Bay complétant le programme de forage initial de 2020**

Sondage	De (m)	À (m)	Largeur* (m)	Cu (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)
CB-20-16	1187,95	1195,2	7,25	2,46	0,59	5,0
CB-20-16W1	1156,0	1158,3	2,3	2,67	0,17	6,2

\*Les épaisseurs vraies sont estimées à 60 % pour le CB-20-16 et à 65 % pour le CB-20-16W1.

Le sondage CB-20-16 a été foré avec un azimut de 89 degrés et un pendage de 69,5 degrés. Le sondage CB-20-16W1 a été foré avec un azimut de 89 degrés et un pendage après coin de 66 degrés.

Une vue isométrique des intersections est présentée ci-dessous dans une section longitudinale du secteur au sud du gisement sous le dyke.

Figure 1 – Vue longitudinale du secteur au sud de la zone principale de Corner Bay sous le dyke, y compris les deux plus récentes intersections. Voir la figure 2 pour la vue de l'ensemble du gisement.

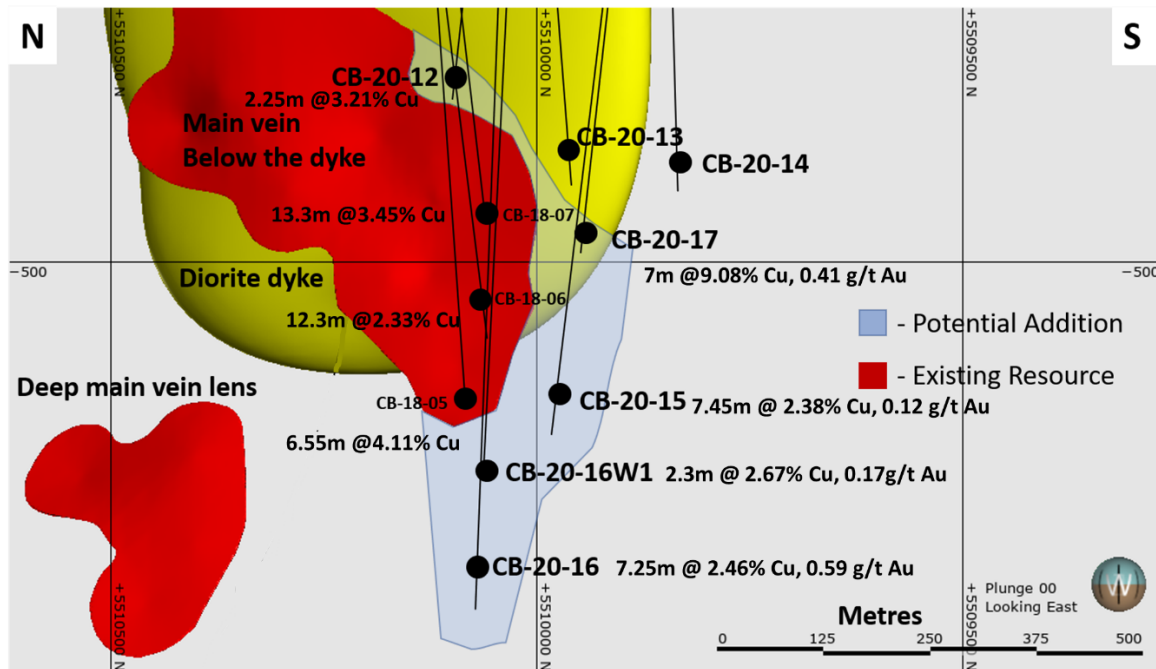
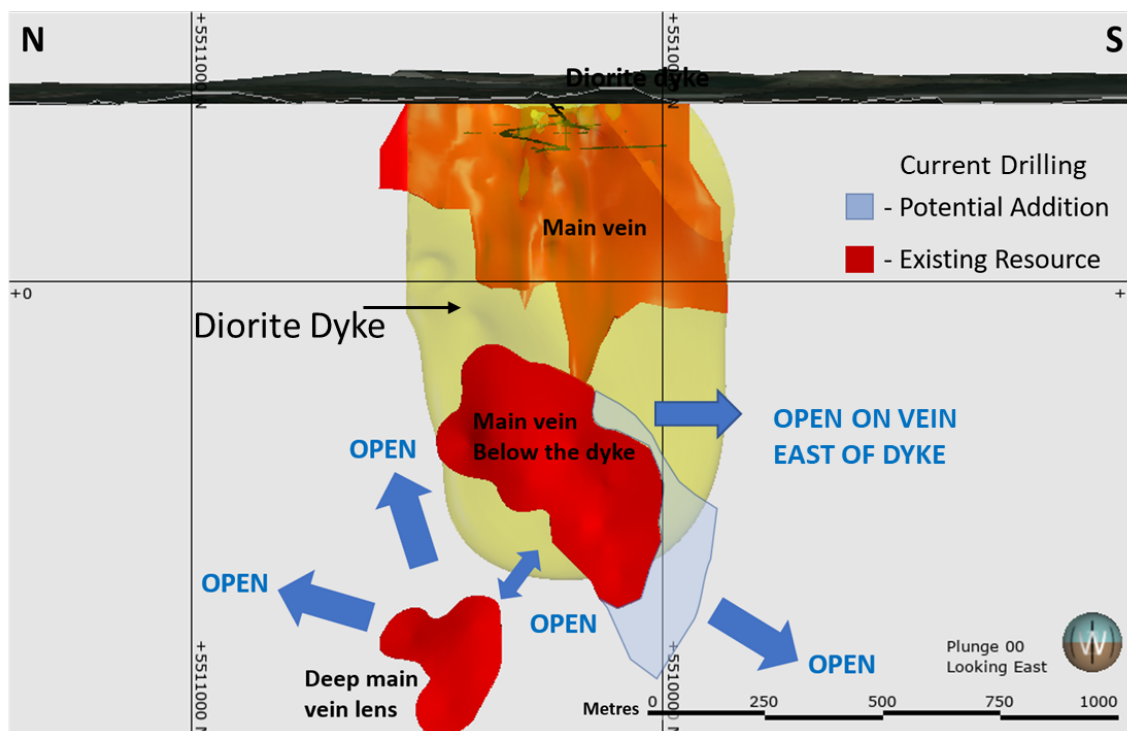


Figure 2 – Section longitudinale de la veine principale du gisement Corner Bay indiquant les secteurs où le gisement est ouvert. Le dyke de diorite est vertical et la veine principale plonge d'environ 75 degrés vers l'ouest (hors de la page). Par conséquent, le dyke divise le corps minéralisé avec la partie supérieure à l'est du dyke et la partie plus profonde à l'ouest. Il y a une minéralisation de chaque côté du dyke à des niveaux respectifs.



Le projet Corner Bay possède des ressources indiquées de 1,35 Mt à des teneurs moyennes de 3,01 % Cu et 0,29 g/t Au, contenant 89,8 Mlb de cuivre et 13 000 onces d'or, et des ressources présumées de 1,66 Mt à des teneurs moyennes de 3,84 % Cu et 0,27 g/t Au, contenant 140,3 Mlb de cuivre et 15 000 onces d'or, en tenant compte d'une teneur de coupure de 1,5 % Cu et d'un prix du cuivre de 3,25 \$ US la livre (Source : *Technical Report on the Corner Bay and Cedar Bay Projects, Northwest Québec, Canada*, daté du 15 juin 2019 et préparé par Luke Evans, M.Sc., P.Eng.).

### **Propriété Cedar Bay**

La Société dispose actuellement de deux foreuses à Cedar Bay. Les forages ont cessé le 24 mars, en raison de l'arrêt des activités non essentielles déclaré par le gouvernement du Québec en réponse à la pandémie COVID-19. Une fois que les activités d'exploration seront classées comme essentielles, la Société prévoit reprendre ses activités de forage tout en mettant en place des mesures d'hygiène et de distanciation personnelle pour arrêter la propagation du virus.

Le programme de forage en cours à Cedar Bay permettra de tester la zone 10-20 qui consiste en trois veines parallèles (actuellement définies) où les forages précédents ont recoupé de nombreuses intersections à haute teneur en cuivre et en or, dont 2,4 m titrant 19,5 g/t Au et 1,67 % Cu dans le sondage CDR-18-02, et 2,4 m titrant 15,4 g/t Au et 4,54 % Cu dans le sondage CDR-18-03. Le programme de forage permettra également de tester en profondeur la veine principale de Cedar Bay.

La Société utilise Miiken Drilling comme entrepreneur en forage. Miiken est une coentreprise entre Forages Chibougamau Ltée, la communauté des Premières nations d'Oujé-Bougoumou et la communauté des Premières nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

La préparation des échantillons et les analyses ont été effectuées chez SGS lab à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons ont été pesés, séchés, broyés à 75 % passant 2 mm, divisés en 250 g, pulvérisés à 85 % passant 75 microns. Les échantillons ont ensuite été testés par pyroanalyse pour l'Au (30 g) et par fusion au peroxyde de sodium ICP-MS pour 34 éléments.

L'AQ/CQ est effectué à l'interne par les géologues de Doré Copper, sous la supervision du gérant de l'exploration. Les échantillons de contrôle (blancs et standards - 4 % du total des échantillons avec 2 % de duplicatas de carottes) qui ont été insérés dans les lots d'échantillons sont vérifiés par rapport à leurs valeurs certifiées et sont considérés comme réussis s'ils se situent à moins de 3 écarts types de la valeur certifiée. Les duplicatas sont évalués les uns par rapport aux autres afin de déterminer la distribution de la minéralisation (pépite). Si les échantillons de contrôle présentent des écarts importants, nous demandons que le lot entier soit à nouveau analysé.

Les résultats de forage historiques qui ont été divulgués dans le présent communiqué de presse au sujet de Corner Bay et Cedar Bay sont tirés du rapport technique intitulé « *Technical Report on the Corner Bay and Cedar Bay Projects, Northwest Québec, Canada* » daté du 15 juin 2019 et préparé par Luke Evans, M.Sc., P.Eng., qui est disponible sous le profil de Doré Copper sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Andrey Rinta, P. Geo., gérant de l'exploration de la Société et une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

### **À propos de Doré Copper Mining Corp.**

Doré Copper est engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. Doré Copper a réalisé une opération admissible le 13 décembre 2019, ce qui lui a permis de s'établir en tant qu'explorateur et développeur de projets de cuivre et d'or dans la région de Chibougamau, au Québec, Canada. Par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive CBAY Minerals Inc., Doré Copper détient une participation de 100 % dans les projets d'exploration Corner Bay et Cedar Bay, tous deux situés dans les environs de Chibougamau, au Québec, ainsi que dans l'usine Copper Rand d'une capacité de 2 700 t/j.

Doré Copper a l'option d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Joe Mann (voir le [communiqué de presse du 2 janvier 2020](#)), selon laquelle si certaines exigences en matière de paiements et de dépenses sont respectées sur une période de trois ans, la Société deviendra le propriétaire en propriété exclusive de la propriété Joe Mann de 1 990 hectares.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Doré Copper, veuillez visiter le site Web de la Société à [www.dorecopper.com](http://www.dorecopper.com) ou consulter les documents déposés par Doré Copper sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast  
Président et chef de la direction  
Téléphone : (416) 792-2229  
Courriel : [emast@dorecopper.com](mailto:emast@dorecopper.com)

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais non toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.*

**La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.**